

**Conseil de sécurité**

Distr. générale  
25 août 2015  
Français  
Original : anglais

---

**Lettre datée du 25 août 2015, adressée à la Présidente  
du Conseil de sécurité par le Représentant permanent  
de l'Ukraine auprès de l'Organisation des Nations Unies**

J'ai l'honneur de vous faire tenir ci-joint la déclaration du Ministère ukrainien des affaires étrangères sur la décision illégale et inhumaine prise par les autorités russes de condamner les citoyens ukrainiens Oleg Sentsov et Oleksandr Kolchenko (voir annexe).

Je vous serais reconnaissant de bien vouloir faire distribuer le texte de la présente lettre et de son annexe comme document du Conseil de sécurité.

L'Ambassadeur,  
Représentant permanent  
(*Signé*) Yuriy **Sergeyev**



**Annexe à la lettre datée du 25 août 2015 adressée  
à la Présidente du Conseil de sécurité  
par le Représentant permanent de l'Ukraine  
auprès de l'Organisation des Nations Unies**

**Le Ministère ukrainien des affaires étrangères exhorte  
la Fédération de Russie à libérer immédiatement  
Oleg Sentsov et Oleksandr Kolchenko**

25 août 2015

Le Ministère ukrainien des affaires étrangères proteste énergiquement contre la décision illégale et inhumaine prise par les autorités russes de condamner les citoyens ukrainiens Oleg Sentsov et Oleksandr Kolchenko, arrêtés arbitrairement par l'occupant russe en mai 2014 et accusés de mener des activités terroristes, à vingt ans et dix ans d'emprisonnement, respectivement.

Oleg Sentsov et Oleksandr Kolchenko, comme d'autres citoyens ukrainiens détenus illégalement en Fédération de Russie, sont des prisonniers politiques et des victimes innocentes de l'agression perpétrée par la Russie contre l'Ukraine.

Cette décision de justice illégitime, qui repose sur des résultats d'enquête falsifiés obtenus, notamment, sous la pression psychologique et la torture, confirme définitivement que le système judiciaire de la Fédération de Russie est sous l'influence du pouvoir politique. En obéissant aux ordres du Kremlin, le tribunal a fait fi de la loi et, en particulier, ignoré les preuves de l'innocence des citoyens ukrainiens que lui avaient apportées leurs avocats. Ce verdict montre que la Fédération de Russie a renoncé au principe de l'impartialité de l'instruction, comme au respect des normes universelles des droits de l'homme.

Nous exhortons la partie russe à mettre un terme à cette farce judiciaire, qui brise des destins humains au nom des ambitions des dirigeants russes, et à libérer immédiatement Oleg Sentsov et Oleksandr Kolchenko, ainsi que les autres prisonniers politiques.

Le Ministère ukrainien des affaires étrangères demande à la communauté internationale de condamner cette violation cynique des droits de l'homme et de renforcer la pression politique et diplomatique qu'elle exerce sur la Fédération de Russie pour faire libérer tous les citoyens ukrainiens qui sont encore détenus illégalement sur le territoire russe.

La partie ukrainienne fera tout ce qui est en son pouvoir pour faire libérer ses compatriotes qui sont prisonniers politiques en Russie.